

PHOTO



SHADOW ACADEMY
MMA ST BRICE

- ☐ **Baby MMA**
- ☐ **MMA Enfant**
- ☐ **MMA Ado/Adulte**
- ☐ **MMA Femmes**

Adhérent

Nom: Prénom :
Date de naissance : Téléphone :
Mail :
Adresse :
Code postale + Ville:
Personne à contacter en cas d'urgence : Nom: Prénom:
Téléphone: Mail :
Informations Médicale:

Autorisation parentale (-18ans)

Responsable légal 1: Nom: Prénom:
Téléphone: Mail:
Adresse:
Responsable légal 2: Nom: Prénom:
Téléphone: Mail:
Adresse:

Je soussigné(e), autorise mon enfant
à pratiquer la discipline Mixte Martial Art ou Karaté Mix et à participer aux activités de l'association MMA St-Brice Shadow Academy.

- ☐ J'autorise mon enfant à quitter le dojo seul à la fin des cours
- ☐ Je m'engage à venir le chercher à la fin des cours.

Signature du représentant légal :

Droit à l'image et règlement intérieur

☐ J'autorise la Shadow Academy à utiliser mes photographies et vidéos prises lors des événements et activités à des fins de promotions dans des publications imprimées et numériques, ainsi que sur les réseaux sociaux.

☐ Je n'autorise pas la Shadow Academy à utiliser les photographies et vidéos.

Je soussigné(e),, certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Shadow Academy et m'engage à le respecter.

Signature de l'adhérent ou du représentant légal :

Cadre réservé au club

- ☐ **Carte d'identité**
- ☐ **Une photo d'identité**
- ☐ **Autorisation parentale FMMAF**
- ☐ **Certificat médical loisir ou Questionnaire santé**
- ☐ **Compétiteur MMA : Certificat médical apte à la compétition (MMA et K-mix)**
- ☐ **Compétiteur MMA (+18) : Un électrocardiogramme (ECG)**
- ☐ **Compétiteur MMA (+18) : Un bilan sanguin**
- ☐ **Compétiteur MMA (+18) : Certificat ophtalmologique (compétiteurs +18)**
- ☐ **Le règlement (CB, Chèque, Espèce, Virement)**

Taille T-shirt



Règlement intérieur de l'association Shadow Academy

Article 1 : Objet de l'Association

L'association Shadow Academy a été créée le 31 Janvier 2024 et a pour objet la pratique, la promotion et le développement des Arts Martiaux Mixtes (MMA) dans le respect des règles éthiques, morales et légales.

Article 2 : Inscription

1. Toute personne, partageant les valeurs de l'association peut faire une demande d'adhésion
2. Les membres mineurs doivent fournir une autorisation parentale.
3. Les membres du bureau, se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande d'adhésion
4. Toute inscription doit être accompagnée : de la fiche de renseignement dûment remplie et signée (avec autorisation parentale pour les mineurs), d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du MMA (comprenant une autorisation de compétition pour les compétiteurs), une photo d'identité et le montant de la cotisation.

Article 3 : Cotisations

1. Le montant de la cotisation annuelle est fixé par les membres du bureau.
2. Les membres sont tenus de payer leur cotisation dans les délais fixés par le Bureau.

Article 4 : Organisation des activités

1. Les activités de l'association sont planifiées par les membres du bureau.
2. Les adhérents sont tenus de respecter les horaires et les règles établis pour chaque activité

Article 5 : Comportement et éthique

1. Les membres doivent adopter un comportement respectueux envers les autres membres et les coaches.
2. Toute forme de violence, de discrimination ou de harcèlement est strictement interdite
3. Les membres sont tenus de respecter les règles éthiques et morale propres à la pratique des Arts Martiaux Mixtes (MMA).

Article 6 : Normes d'hygiène, Sécurité et Équipement obligatoire

Dans le cadre des activités de la Shadow Academy, le respect des normes d'hygiène et le port d'un équipement approprié sont essentiels pour garantir un environnement sécurisé et propice à la pratique des Arts Martiaux Mixtes (MMA)

1. Les membres pratiquants se doivent d'avoir des équipements et une tenue correcte, propre et en bon état. Aucun bijou, autre accessoire, ou nourriture n'est admis sur le tatami.
2. Les protections individuelles (telles que les gants, protège tibia, casques etc,...), sont sous la responsabilité de leur propriétaires. Il est fortement recommandé de marquer de manière distincte toutes les affaires personnelles afin de les identifier facilement.
3. Tous les membres de l'association sont tenus de maintenir les normes d'hygiène élevée lors de leur participation à toute activité de groupe.
4. Les membres pratiquants se doivent d'avoir les ongles des mains et des pieds propres et court.
5. En cas de blessure ou de saignement, les membres doivent quitter immédiatement l'aire d'entraînement et prendre les mesures nécessaires pour éviter la propagation d'éventuelles infections.
6. Les coaches et les membres du bureau ont le droit de refuser la participation à toute personne s'ils estiment qu'il ne respecte pas les normes d'hygiène.
7. Le non-respect de ces consignes peut entraîner des conséquences, notamment la restriction de participation aux activités de l'association.
8. Les membres doivent respecter les consignes de sécurité émises par les coaches.

Article 7 : Sanctions

En cas de non-respect des règles du règlement intérieur, le Bureau se réserve le droit d'appliquer des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion.

Article 8 : Responsabilité :

En cas d'accident, la responsabilité de la Shadow Academy n'est engagée que pendant les horaires de cours officiels et exclusivement sur tatami, sous la surveillance directe du coach.

En dehors de ces horaires et de la zone du tatami, la responsabilité des mineurs incombe entièrement à leurs parents, qui doivent s'assurer de la présence du coach avant chaque cours. L'accès au tatami est strictement interdit en l'absence des coaches de la Shadow Academy.

Il est également important de noter que la Shadow Academy décline toute responsabilité en ce qui concerne le matériel et les effets personnels de chaque membres, que ce soit sur le tatami ou les vestiaires.

Article 9 : Modification du règlement intérieur

1. Toute modification du règlement intérieur doit être soumis à l'assemblée générale
2. Les modifications doivent être adoptées à la majorité des membres présents ou représentés.